

(UNIRS) Note n°91 aux retraitées et retraités adhérents à Solidaires

17 mars 2022



Voici la note mensuelle de l'UNIRS, envoyée à toutes les personnes retraitées dont nous avons les adresses internet.

Au sommaire de cette note mensuelle :

Réunion des 9 organisations de retraité·e·s

- L'arnaque de la retraite à 65 ans
- La dématérialisation éloigne des services publics
- Réunion du CA de l'UNIRS
- Moins de services publics = plus de votes d'extrême droite
- Les seniors ont peur de la rue
- Sondage sur la Sécu
- Doubler les effectifs des personnels dans les Ehpad
- Prévention et préservation de l'autonomie des personnes âgées

Bonne lecture et, pour la prochaine note, n'oubliez pas d'envoyer vos informations intéressantes tout le monde au Bureau de l'UNIRS

Note n° 91 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 16 mars 2022

Réunion des 9 organisations de retraité-e-s

Le « groupe des 9 » s'est réuni le vendredi 4 mars 2022.

Préparation du 24 mars

Toutes les organisations estiment que la situation internationale nouvelle et dramatique créée par la guerre en Ukraine ne doit pas faire taire l'expression et la manifestation des revendications syndicales et sociales. Le climat anxigène commencé avec la pandémie se poursuit et s'accroît. Pour réussir les manifestations régionales du 24 mars et imposer, dans la période de campagne électorale, les revendications des personnes en retraite :

- **Les 28 lieux de manifestation** (souvent une par ancienne région) sont confirmés ... bien que quelques départements préparent une manifestation non prévue pour limiter les déplacements de leurs retraité-e-s. Pour l'Île-de-France, la manifestation centrale à Paris à 14 h de Bastille à République, se terminera avec une seule et courte prise de parole, dans une ambiance festive avec des « barnums ». Solidaires assurera l'accueil avec son barnum et la sécurité de la fin du cortège.
- **Un communiqué de presse** fait connaître la journée de mobilisations et de manifestations des retraitées et retraités le 24 mars et annonce une conférence de presse lundi 21 mars.
- **Un tract recto-verso** est envoyé aux équipes, avec suffisamment de place à la fin pour y ajouter les modalités locales.

Le Haut Conseil de l'Âge va donner un avis sur deux projets de décret, l'un met en œuvre la 5^e branche que nous contestons et qui n'a pas de moyens, l'autre fixe un tarif plancher pour l'aide et l'accompagnement à domicile que nous trouvons bien faible. C'est l'occasion pour le G9 de rappeler ses revendications.

Le 8 mars, le G9 appelle aux mobilisations pour l'égalité des femmes et des hommes. La FSU rejoint Solidaires dans son appel à la grève « féministe » ce jour-là.

Le 17 mars

CGT, FSU, Solidaires, LSR et UNRPA appellent à la journée de grèves et manifestations pour augmenter l'emploi, les salaires, les pensions, les minima sociaux et les bourses.

Un bilan du quinquennat d'E. Macron ?

Le projet de texte recto-verso de Solidaires contient le bilan sur la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation des inégalités, le recul du système de santé, le laisser-faire sur la perte d'autonomie, le recul des services publics, le mépris envers les personnes en retraite. Il est discuté, complété et sera diffusé après le 24 mars. Il sera plutôt utile pour les réseaux militant-e-s.

Idée d'une « adresse aux candidat-es »

L'idée de Solidaires est que le groupe des 9 s'adresse aux candidates et candidats, tant pour les élections présidentielles que pour les élections législatives, en formulant nos revendications, principalement sur le pouvoir d'achat et sur la situation dans les EHPAD, après les révélations récentes. Cette proposition sera débattue lors de la prochaine réunion.

Un nouvel élan pour les Service Publics

Les 9 organisations échangent sur la campagne initiée par « Convergence Services Publics » et la « Coordination des hôpitaux et maternités de proximité ».

Prochaine réunion : lundi 21 mars 2022, à 14 h à la CGT (après la conférence de presse qui se sera tenue le matin, à 11 h, également à la CGT).

L'arnaque de la retraite à 65 ans

« On vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps » nous martèlent tout-es les candidat-es de droite et d'extrême-droite aux Présidentielles. Cette fausse évidence est contredite triplement :

- **Le temps passé en retraite diminuerait**, ce qui représente un inadmissible régression sociale. Selon le scénario central du COR, la durée de vie moyenne à la retraite s'est raccourcie depuis la génération 1949, partie à 60 ans en 2009, avec l'espoir de passer 26,3 ans en retraite. La génération 1955, partie à 62 ans en 2017, passera 25,1 ans en retraite, elle a déjà perdu un an et deux mois. La réforme Macron va toucher la génération 1961 et, à partir de la génération 1972, la durée moyenne passée à la retraite diminuera encore de 1,5 an, soit 3 ans de moins en retraite par rapport à la génération de 1955.

- **Laisser les vieux qui le peuvent au travail, c'est aussi augmenter des dépenses des minima sociaux, d'arrêts maladie, de pensions d'invalidité...** qui représentent un coût équivalent à ¼ des pensions non versées. Différentes études (voir le dossier du COR, Conseil d'orientation des Retraites, en cliquant [ici](#)) concluent qu'un report de l'âge de départ de 62 à 64 ans ne rapporterait que 0,1 à 0,9 point de PIB ... si la thèse libérale « laisser les vieux au travail, c'est augmenter le PIB » se vérifie.

- **Pour travailler plus longtemps, il faudrait du travail pour tout le monde**, ce qui n'est pas le cas. Les entreprises n'aiment pas les plus de 55 ans. Seulement 35 % des 60-64 ans ont une activité, et ces chômeurs ne sont pas riches, l'État doit verser le RSA à 20 % d'entre eux.

Un âge légal à 65 ans réduirait de 1,5 an la durée de la retraite

Durée de la retraite selon la génération avec les règles actuelles ou avec la réforme Macron, à partir du scénario central du COR*, en années



* Conseil d'orientation des retraites

Lecture : les femmes nées en 1950 ont une durée de retraite espérée de 27,5 ans en moyenne. Suite aux réformes, les femmes nées en 1960 ont une durée de retraite espérée de 26,2 ans en moyenne. Avec le passage de la retraite à 65 ans comme le propose le candidat Macron, les femmes de la génération 1975 auraient une durée de retraite espérée de 24,7 ans.

Source : COR, calculs Michéa Zemmour

Alternatives
Economiques

La dématérialisation éloigne des services publics

La Défenseuse des droits, Claire Hédon, insiste et ne cache pas son inquiétude face à l'augmentation des réclamations liées à la dématérialisation qui éloigne des services publics, désespère et même révolte, surtout les plus vulnérables, les handicapés, les personnes âgées, les détenus ou les étrangers, par exemple.

Il y a toujours treize millions de personnes qui peinent avec le numérique et 22 % qui ne disposent chez eux ni d'un ordinateur ni d'une tablette, qui vivent dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics. Seulement 40 % des sites internet publics sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une personne âgée sur sept abandonne les démarches en ligne face aux difficultés rencontrées. Elle estime que « la dématérialisation provoque souvent de nombreuses ruptures de droits » et elle cite des exemples :

- Amende dans un train pour ne pas avoir pris de billet dans une gare sans agent.
- Perte du RSA à cause de la fermeture pendant l'été de l'espace France services.
- Pas d'aide à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov', totalement dématérialisée.

Elle dénonce une tendance de fond, un « insidieux glissement » : l'utilisateur doit s'adapter au service public, alors que ce devrait être l'inverse. La numérisation permet des économies, mais doit aussi « améliorer le service rendu aux usagers et pas le compliquer ».

Elle formule 48 recommandations et demande qu'il soit toujours possible d'appeler ou de rencontrer un agent, d'avoir un accès alternatif et la possibilité d'un accompagnement proche.

Pour voir son rapport et utiliser ses éléments, cliquer [ici](#).

Réunion du CA de l'UNIRS

Le CA de l'UNIRS s'est réuni mercredi 9 mars avec 19 personnes, 11 femmes et 8 hommes.

Les actualités revendicatives des retraité-e-s depuis le C.A. des 20 et 21 janvier 2022 ont été riches et nombreuses : notre présence dans les mobilisations interprofessionnelles du 27 janvier 2022, les réunions des 9 organisations de retraité-e-s du 8 février 2022 et du 4 mars 2022, la signature de Solidaires pour une Protection Sociale Complémentaire des Fonctionnaires, notre participation aux mobilisations du 8 mars 2022 (droit des femmes), du 12 mars (climat), du 17 mars (l'intersyndicale sur le pouvoir d'achat) et du 19 mars (antiracisme et contre l'extrême droite), et bien sûr la préparation de la journée de manifestations régionales des retraité-e-s du 24 mars.

Bilan du quinquennat Macron, nous discutons d'un projet de texte de 12 pages en quatre chapitres :

- Plus de présidentialisation, de verticalité, d'autoritarisme et de mépris.
- Plus d'injustices, de l'argent pour les plus riches et la rigueur pour tous les autres.
- Plus de précarité, de chômage et de pauvreté.
- Et toujours moins pour les personnes retraitées : moins de pouvoir d'achat, moins de possibilités d'accès aux soins, moins d'aide et d'assistance, moins de considération.

L'âgisme : l'UNIRS est en train d'élaborer un cahier revendicatif sur l'âgisme qui comprend pour le moment 36 pages. Il définit l'âgisme, retrace son histoire à travers les siècles, analyse les différents types de discriminations liées à l'âge, dénonce les utilisations de la discrimination, termine par des revendications. Ce dossier sera complété puis diffusé très largement.

Quelles revendications sur les EHPAD ?

L'assemblée générale des camarades du Loiret a adopté une motion sur la situation dans les EHPAD. Ils demandent notamment : le libre accès aux EHPAD pour les organisations de défense des personnes retraitées, un siège réservé aux organisations de défense des personnes retraitées dans les conseils de vie sociale, la possibilité de se porter partie civile, le droit à être tenus informés par le ministère des enquêtes engagées auprès des EHPAD, la réalisation d'un audit indépendant, l'augmentation des effectifs de contrôle.

Tout ceci se retrouvera dans notre Cahier Revendicatif sur l'Autonomie et dans notre esquisse d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, à domicile comme en établissement. Sans attendre, des équipes départementales réfléchissent à la façon concrète de faire avancer chacune de ses revendications, par des demandes à l'ARS, à la défenseure des droits...

Place des retraité-es dans Solidaires : les adhérent-es direct-es, c'est-à-dire qui ne sont pas dans un syndicat professionnel, ne comptent pas parmi les adhérent-es de Solidaires, ce sont plusieurs centaines d'adhérent-es qui sont ainsi « oublié-es » car une partie de leur cotisation, 4,50 €, ne va pas à Solidaires.

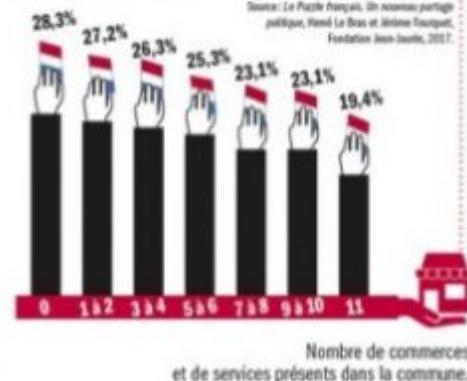
L'équipe de Basse-Normandie propose une solution : les départements reverseraient une partie des cotisations des adhérent-es direct-es à l'UNIRS, laquelle cotiserait à Solidaires en fonction du nombre de ses adhésions directes, comme toutes les structures nationales membres de Solidaires.

Cette évolution pèserait dans les réflexions sur le droit de vote de l'UNIRS dans Solidaires.

Vote Le Pen au premier tour dans les communes de moins de 500 habitants

MOINS DE SERVICES, PLUS DE VOTES D'EXTRÊME DROITE

Source : Le Peuple Français, Un nouveau portrait politique, René Le Bras et Jérôme Tourquet, Fondation Jean-Jaures, 2017.



Les seniors ont peur de la rue

Comment traverser la chaussée quand votre vue a baissé, slalomer entre les trottinettes, les scooters et les voitures en ville quand vous marchez lentement...

La route ne permet pas la circulation en sécurité des seniors, selon deux personnes sur trois interrogées par l'Ifop.

Cette inadaptation est mortelle : 85 personnes âgées de 65 ans et plus ont été tuées en janvier dernier, soit 26 de plus qu'en janvier 2021.

Il faut repenser les infrastructures, améliorer la visibilité des équipements, renforcer la signalisation avec des feux sonores et un lettrage plus gros.

Sondage sur la Sécu

Une enquête de l'institut Harris interactive (à consulter en cliquant [ici](#)) montre que nous avons du boulot d'explications à faire et agir pour que la situation s'améliore.

D'un côté, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'attachement très majoritaire à la Sécurité sociale et à ses principes, tout en restant vigilants car « seulement » 56 % estiment que le système de santé fonctionne bien, niveau le plus bas depuis 2017 et 47 % sont confiants pour l'avenir.

Mais de l'autre la réduction du déficit jugé élevé par 88 %, (ce qui rend l'avenir incertain de la Sécu pour 73 %) passe par davantage de contrôles contre les fraudes et les abus (86 %), une meilleure organisation du système de santé (82 %) et, fait positif, le développement d'actions de prévention pour limiter l'apparition des problèmes de santé (80 %). A noter l'absence de demande d'augmentation de taxes ou de restriction sur les remboursements.

Inquiétant, une personne sur deux a renoncé à des soins pour des raisons financières, un ratio en hausse de 8 points par rapport à septembre 2017. Et de plus, 58 % ont renoncé à des soins parce qu'il n'y avait pas de rendez-vous disponible assez rapidement, soit 12 points de plus en cinq ans.

Question d'actualité : 77 % sont favorables à la communication de leurs données de santé, uniquement à des professionnels de santé.

A noter un appui à notre cahier revendicatif : les priorités pour la campagne présidentielle sont l'accès aux soins pour tous (41 %), le financement de la protection sociale (30 %) ; pour améliorer l'accès aux soins pour tous, les mesures jugées les plus importantes sont la lutte contre les déserts médicaux et la limitation des coûts qui pèsent sur les patients (dépassements d'honoraires, prix de certains produits). Plus mitigé, 56 % pensent que la Sécu doit financer davantage la dépendance, mais 44 % pensent aux mutuelles et 39 % aux assurances.

Doubler les effectifs des personnels dans les Ehpad !

C'est la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale qui le dit elle-même ! En effet, la mission « flash » sur « *l'Ehpad de demain : quels modèles ?* » (à lire en cliquant [ici](#)) présentée par les rapporteuses Véronique Hammerer, Isabelle Valentin et Caroline Fiat, préconise de doubler les effectifs de soignants dans les Ehpad (ce qui rejoint la revendication du G9 de 200 000 embauches) et de recruter différents professionnels « qui manquent cruellement dans les structures actuelles » notamment les aides médico-psychologiques, les orthophonistes et les ergothérapeutes. Cela nécessite d'y consacrer un point supplémentaire de PIB.

Elle recommande également de renforcer la place de la prévention dans les politiques de l'autonomie ou de l'habitat.

Elle suggère de généraliser des contrôles inopinés, « seuls à même de révéler la situation réelle des établissements » et d'organiser des programmes de contrôles communs aux départements et aux ARS. Tout cela permettrait de transformer l'Ehpad en lieu de vie dans lequel l'accès aux soins et à l'accompagnement est assuré.

De son côté, face aux scandales de la gestion des Ehpad, le gouvernement impulse 7 500 inspections de contrôle dirigées par les ARS et recrute 150 agents pour effectuer les contrôles. Il souhaite imposer aux Ehpad de publier chaque année une dizaine d'indicateurs, dont les tarifs et le budget quotidien consacré aux repas. Il restera ensuite, au moins, à contrôler la véracité de ces déclarations.

Prévention et préservation de l'autonomie des personnes âgées

La CNAV et l'Agirc-Arrco (retraites du privé), la MSA (retraite agricole) et la CNRACL (collectivités locales) ont signé une convention avec l'État pour coordonner leur action sociale dans le domaine du bien-vieillir (voir le communiqué du ministère en cliquant [ici](#)).

Ensemble, ces caisses de retraite vont accompagner individuellement les personnes âgées les plus fragiles, informer sur le bien vieillir dans un chez soi adapté, conseiller pour bien vivre sa retraite et anticiper la perte d'autonomie... Les actions seront relayées par 18 structures régionales inter-régimes.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/UNIRS-Note-no91-aux-retraitees-et-retraites-adherents-a-Solidaires>